Compte-rendu du comité syndical du 2 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi 2 juin, à 20h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle du Comité à la Maison de Pays sous la présidence de Madame Jocelyne BOCH.

Présents :

Alby-sur-Chéran	3 représentants	Jocelyne BOCH Christophe DANTON Roger FRANCHIOLO
Allèves	2 représentants	Noëlle DELORME Yvonne TOURNIER(suppléante)
Chainaz-les-Frasses	2 représentants	Gilles VIVIANT Jean Marc MERME
Chapeiry	2 représentants	Gilles ARDIN Gyliane CLERC
Gruffy	0 représentant	
Héry-sur-Alby	2 représentants	Jacques ARCHINARD Patrick CLAVEL
Saint Sylvestre	1 représentant	Sylvie LEIGNEL

Procurations : Jérôme LECOMTE à Christophe DANTON
Claudine GROSJEAN à Jacques ARCHINARD
Christel CASSET à Sylvie LEIGNEL

Excusés : Jérôme LECOMTE, Mathieu PINEL, Marie-Luce PERDRIX, Valérie LONCHAMBON, Catherine DIEMERT, Claudine GROSJEAN, Christel CASSET

Madame Noëlle DELORME est nommée secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion : Mme Mireille CHAMPLONG, Directrice Générale des Services du Syndicat.

Sur proposition de Madame la Présidente, le compte-rendu du Conseil Syndical du 7 avril est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

1) - FINANCES :

a - Demande de subvention CDAS - Travaux aménagement du secrétariat

- Suite au départ de Frédéric BRUYERE, l'appartement qu'il occupait au 1er étage du Pôle s'est libéré. Dans un souci de cohérence administrative, il a été décidé de regrouper l'intégralité des services dans cet espace.

Pour cela, différents devis d'aménagement ont été sollicités :

Numéro de lot	Désignation	Coûts HT
1	Câblage réseau	504,05 €
2	Bureaux, fournitures et rangements	12 457,23 €
3	Imprimantes	8 346,00 €
4	Contrôle d'accès	1 567,68 €
6	Sécurité incendie	271,46 €
7	Cloisons	3 654,00 €
	TOTAL	**26 800.42 €**

Monsieur Gilles VIVIANT, demande que l'alarme du Pôle (SSI) soit relayée sur un téléphone portable s'il devait y avoir un problème (incendie...) ; Un devis complémentaire sera donc à rajouter au montant précité.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Madame la Présidente à déposer prochainement une demande de subvention au titre du CDAS pour les travaux précités.

b - Versement d'une subvention à l'Ecole de Musique au titre du projet PASS (Projet Artistique de Solidarité Sociale)

Dernièrement le Syndicat a voté les subventions annuelles auprès des différentes associations du Pays d'Alby.

L'école de Musique du Pays d'Alby s'est vue attribuer la somme 1 100 € pour son action au titre du Projet Artistique de Solidarité Sociale.

Pour répondre à la demande du Trésor Public de Rumilly, il est joint à la présente délibération un plan de financement de cette action, conformément à l'Article 4 de la convention passée avec l'Ecole de Musique du Pays d'Alby.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement qui sera affecté à la délibération correspondante.

c - Création d'un budget Annexe dans la perspective de l'intégration de l'Ecole de Musique au 1er janvier 2022

Avant le renouvellement des Elus du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby en juillet 2020, le Conseil Syndical précédent avait initié la reprise de l'Ecole de Musique du Pays d'Alby au sein de sa structure administrative. Les élus actuels ont confirmé l'engagement de leurs prédécesseurs.

Dans cette optique, Madame la Présidente, a pris rendez-vous avec les services du Trésor Public de Rumilly afin d'obtenir confirmation de la possibilité de créer un budget annexe au budget principal dudit Syndicat.

Cette possibilité a été validée et Madame la Présidente propose à l'assemblée d'entériner cette décision.

Madame la Présidente informe également l'Assemblée que les services administratifs ont déjà commencé à travailler avec l'Ecole de Musique sur cette intégration future.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création d'un budget annexe.

d - Action PASS - Intervention de Madame Corine VOISIN à l'EHPAD DE GRUFFY

Dans le cadre du projet PASS initié en 2019 différentes actions avait été menées :

- Atelier chansons qui accueille des résidents de l'EHPAD de Gruffy ;

- Atelier danse qui accueille des résidents de l'EHPAD de Gruffy, de l'Hérydan, de l'APEI de Grésy-sur-Aix

- Atelier musique qui se déroule à l'Hérydan à Héry sur Alby ;

  Celles-ci ont été menées dans le cadre d'un partenariat entre le SIPA et l'Ecole de Musique du Pays d'Alby mais depuis la période de confinement les ateliers ont été suspendus.

  Toutefois, pour 2021, deux actions ont été lancées, avec le soutien du Département de Haute-Savoie qui finance des actions pour les ainés ;

- Un atelier à l'EHPAD pour l'unité Alzheimer qui serait animé par Madame Corine VOISIN (sur 25 séances)

- Une action sur 5 jours *« Chansons sur un plateau »* avec deux artistes qui se rendront, entre le 7 et le 11 juin, auprès des personnes âgées maintenues à domicile.

  Madame la Présidente soumet à l'assemblée la proposition d'intervention de Madame Corine VOISIN (professionnelle) pour 25 séances (initialement à compter de début juin)

  La séance est au coût de 60 € TTC de l'heure, tout en sachant que chaque intervention dure environ 1h45..

  Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré approuve, à l'unanimité, l'intervention de Madame Corine VOISIN tel que mentionné ci-dessus, à savoir 25 séances (d'environ 1h45) qui seront réparties entre juin et décembre 2021.

e - Subventions accordées au titre du PLAJ - Printemps 2021

Comme à l'accoutumée durant la période des vacances scolaires les animations du PLAJ sont assurées.

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée que dans le cadre des allocations de compensation versées aux communes par le Grand Annecy une somme est prise en compte pour les subventions versées au titre du PLAJ.

A l'issue de chaque période, il est dressé un bilan d'activité avec le coût financier pour chaque associations partenaires.

Ainsi, Madame la Présidente propose à l'Assemblée que la subvention versée par le Syndicat soit de 30 % **maximum** du coût total pour chaque association. Les 70 % restant à la charge des familles.

Le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité la répartition proposée telle que présentée ci-dessous.

ASSOCIATIONS	Nb d'inscriptions totales	Dont extérieurs	Coût total	Part des familles	Subvention demandée au SIPA
Ecole de pêche du Chéran	7	0	920,00 €	644,00 €	276,00 €
Les cavaliers des cyclamens	60	0	2 520,00 €	1 680,00 €	756,00 €
Sam'phi	24	3	2 755,00 €	1 796,20 €	826,50 €

2) - RESSOURCES HUMAINES :

Mise à jour des emplois ouverts auprès du Syndicat Intercommunal de Pays d'Alby

D'une part,
Depuis la création dudit syndicat, les emplois ouverts ont été modifiés durant ces dernières années sans qu'il y ait eu de mise à jour règlementaire.

Avec le recrutement de Madame LAFFONT, responsable du service des Ressources Humaines, cette démarche a été engagée.

Comme l'exige la règlementation en vigueur, le Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Centre de Gestion de HAUTE-SAVOIE sera saisi.

La liste des emplois devant être clôturés sera transmise le 23 août 2021 pour le Comité Technique du 23 septembre 2021.

Le Conseil Syndical délibéra sur la liste des emplois proposés à leur fermeture après le Comité Technique du Centre de Gestion.

D'autre part,

Par délibération référencée D_F_001_19, en date du 2 décembre 2019, il avait été créé un poste permanent à 17,50 heures hebdomadaire au titre des ressources humaines.
L'agent initialement recruté a quitté son poste au 31 juillet 2020.

Dans le courant du mois de septembre, le Syndicat a missionné le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Haute-Savoie pour la réalisation d'un audit concernant le personnel affecté à l'ensemble des services.

Le rapport issu de cet audit pointait des dysfonctionnements importants avec des préconisations en matière de gestion de ressources humaines.

La délibération citée ci-dessus, faisait état d'un gestionnaire en ressources humaines. Il est important de signifier que l'évolution du périmètre des fonctions nécessite le recrutement d'un responsable en ressources humaines à temps complet d'autant plus qu'à compter du 1er janvier 2022, l'Ecole de Musique du Pays d'Alby intégrera le Syndicat avec environ 25 personnes supplémentaires.

De manière règlementaire, et compte tenu de la situation administrative évoquée précédemment, le Syndicat souhaite :

- Modifier le temps de travail de la personne chargée des ressources humaines en passant d'un mi-temps à un temps complet (35h00) ;

- Substituer l'article 3-2 par l'article 3-3-2° dont le motif est *« recrutement d'un contractuel lorsque la nature des fonctions ou le besoin des services le justifient »* et dont la durée de contrat est de 3 ans, renouvelable une fois.

L'Assemblée, après avoir entendu, les arguments de Madame la Présidente approuve à l'unanimité l'augmentation du travail du poste ouvert en ressources humaines.

3) - QUESTIONS DIVERSES :

Poste d'agent d'accueil des installations sportives en lien avec les Associations utilisatrices du Pôle
L'Exécutif a rencontré 2 personnes intéressées par ce poste. Leur choix s'est porté sur une personne en reconversion professionnelle (ancien militaire). Son arrivée est prévue à la mi-août.

Quant à l'agent contractuel, recruté en avril 2021 sur un poste à mi-temps, il assure la partie technique des installations.

Action *« Chanson sur un plateau »*
Pour rappel : L'action sur 5 jours *« Chansons sur un plateau »* avec deux artistes qui se rendront, entre le 7 et le 11 juin, auprès des personnes âgées maintenues à domicile sur le territoire du Pays d'Alby.
Pour 2022, le SIPA interviendra en amont auprès des Centres Communaux d'Action Sociale.

Allocations de Compensation du Grand Annecy
Pour rappel : Sur demande de Madame la Présidente, le Cabinet KOPFLER interviendra le 7 juin 2021 pour retracer l'historique du processus financier du versement des allocations de compensations entre le Grand Annecy et les communes de l'ex Communauté de Communes du Pays d'Alby. Il évoquera également la possibilité d'accueillir de nouvelles communes du Pays d'Alby et les conséquences d'une telle adhésion.

Mise en place du LAEP (Lieu d'Accueil Enfant-Parent) - Crèche
Madame Noëlle DELORME informe l'assemblée que le nouveau service *« Lieu d'Accueil Enfant-Parent »* mis en place à la crèche rencontre un vif succès. La crise sanitaire a mis durant quelques temps ce service en attente, mais l'activité repart avec une jauge de 10 familles au lieu de 20 en temps normal.

Commission Jeunes - Cabinet ADELIA
Suivant le planning fourni par le Cabinet ADELIA en charge du diagnostic Jeunesse, l'ensemble des communes a été rencontré. Devrait s'en suivre prochainement, une distribution de questionnaires auprès des jeunes ainsi que des rencontres.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 21h20.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS D'ALBY

La Présidente,

Jocelyne BOCH